Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1191

Rubrik: Hommage

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RECHERCHE EUROPÉENNE

Un investissement rentable

PARTICIPATION SUISSE

Le nombre de participants suisses aux programmes européens de recherche est en progression constante: 60 en 1992, 137 en 1993 et 381 en 1994, alors même que, dans les conditions actuelles, la Suisse doit prendre en charge la totalité de ses dépenses.

(*eb/jd*) Les négociations bilatérales qui vont s'ouvrir entre l'Union européenne (UE) et la Suisse incluent le dossier recherche et développement (R+D). Sur ce thème, contrairement à ceux des transports et de la libre circulation des personnes, on ne décèle pas de conflits internes à la Suisse pouvant mettre en danger les résultats d'un accord avec Bruxelles. Même si quelques prix Nobel, craignant de voir amenuisées les ressources affectées à la recherche fondamentale, ont émis des doutes sur une activité scientifique pilotée de manière bureaucratique. Et même si l'industrie chimique voit dans les programmes européens une intervention étatique contraire à l'économie de marché.

Le principe de subsidiarité

Si nous jugeons positivement la participation suisse à la recherche européenne, c'est parce que cette dernière obéit au principe de subsidiarité consacré par le traité de Maastricht et confirmé par le Conseil des ministres de janvier 94: une action communautaire n'est entreprise que «si et dans la mesure où les objectifs ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les Etats membres».

C'est en application de ce principe que l'UE ne s'occupe pas de recherche fondamentale, mais concentre son effort sur le soutien aux technologies de pointe, dont elle attend des retombées économiques et industrielles et une amélioration de la compétitivité des entreprises européennes. Toujours au nom de la subsidiarité, l'UE ne finance les projets qu'à raison de 50% de leurs coûts au plus, le solde étant assumé par les entreprises.

Le prix de la participation suisse au quatrième programme-cadre de l'UE – 554 millions de francs pour quatre ans, soit 4% du budget européen – est en réalité un investissement. Un investissement extrêmement rentable puisque, vu l'intérêt croissant des chercheurs et des entreprises helvétiques pour la collaboration européenne, on peut raisonnablement attendre que cette mise de fonds revienne entièrement en Suisse par le biais des mandats attribués.

Technologie vitale pour les PME

Cette retombée est d'autant plus importante qu'en 1993, et pour la première fois, l'économie privée suisse a investi plus à l'étranger que dans le pays en matière de recherche. Par ailleurs, si l'industrie chimique peut se permettre de faire la fine bouche devant les écus européens, c'est parce que les multinationales helvétiques, vu leur taille et leur position dominante sur les marchés internationaux, disposent de moyens suffisants pour se débrouiller seules. Tel n'est pas le cas de l'industrie des machines, par exemple, regroupant surtout des petites et moyennes entreprises qui, grâce à la coopération européenne, disposeront des retombées de l'innovation technologique et du savoir-faire indispensables à leur survie. Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages, les chercheurs suisses ne pourront que profiter d'un travail commun et des échanges d'informations avec leurs collègues étrangers.

Ne pas sacrifier les sciences humaines

Finalement, la participation financière de la Suisse aux programmes européens ne devrait prétériter en rien la recherche fondamentale indigène. En effet, les coupures effectuées dans les budgets helvétiques pour financer l'écot de la Suisse ne portent que sur la recherche appliquée – programmes nationaux et programmes prioritaires. A cet égard, le Conseil fédéral doit impérativement épargner les programmes nationaux centrés sur les sciences humaines qui ne trouvent pas leurs correspondants au niveau européen et sabrer d'abord dans les projets et programmes suisses qui se recoupent avec leurs homologues européens.

Dans les débats de politique intérieure sur les dossiers qui font l'objet des négociations avec l'UE, il ne faudra pas perdre de vue la R+D. Il ne suffit pas de ressasser que la matière grise constitue la seule richesse naturelle de la Suisse et manquer le train de la recherche européenne pour quelques tonnes supplémentaires de poids lourds ou un contingent de saisonniers. ■

HOMMAGE

Jean Moser-Gilliard

(*cfp*) Une modeste annonce dans quelques journaux romands faisait part, il y a peu, du décès de Jean Moser-Gilliard, survenu dans sa 98ème année. Heureusement, le *Vorwärts* vient de consacrer quelques lignes à ce Bernois dont l'enfance et les études ont eu Lausanne comme cadre. Devenu maître de français au gymnase des filles de Bâle en 1932, il n'a jamais perdu le contact avec la Suisse romande. En 1944, il avait adhéré au Parti du travail et il le représenta au Grand Conseil de Bâle-Ville, de 1947 à 1956. Entré en dissidence après les événements de Hongrie, il continua de siéger jusqu'en 1960. Peu après, comme pas mal d'autres militants de gauche, il s'intéressa à la Chine et passa à Pékin l'année 1966/1967. Il y fonctionna comme correcteur des traductions françaises de la propagande chinoise et en particulier du petit livre rouge. Ces quelques notes sont extraites de la nécrologie de Max Bächlin. ■